



Droit d'accès a un dossier de cqp

Par **pasca974**, le **11/07/2009** à **23:10**

Bonjour,

Mon employeur m'a fait passer un certificat de formation professionnel.

J'ai des doutes sur les résultats qu'on me présente.

le centre de formation a-t-il l'obligation, à ma demande, de me fournir tout le dossier concernant ma formation (appréciations et notations de jury et de manager, livret de certification, copies d'examens..).

Tous ces documents concernant mon CQP sont-ils des documents administratifs pour lesquels ils ont l'obligation de me donner accès?

Merci